

Nom de l'entreprise	Adresse	Activité Principale	Téléphone	Inscription sur la liste
AA - TP BEUX DENIS	29 Kerblat 22300 PLOUMILLIAU	Travaux publics, assainissement	02 96 35 01 82 06 82 02 37 26	Renouvellement
ANC	2 rue des Frères Montgolfier 22400 NOYAL	Assainissement	02 96 51 18 12 07 71 70 08 46	Renouvellement
ARGOAT TP	1 Saint Derrien 22160 SAINT NICODEME	Terrassement, assainissement	02 96 45 77 97	Renouvellement
BEAUVERGER Jérôme	11 rue de l'Arcoat 22450 POMMERIT JAUDY	Terrassement, assainissement	02 96 91 56 57	Renouvellement
BECHU Frédéric TP	La Ville Es Moriaux 22250 LANRELAS	Terrassement, assainissement	02 96 86 61 02	Renouvellement
BEUREL Yvon	ZA de Plessala 22330 LE MENE	Travaux publics	02 96 26 16 02	Renouvellement
BOUGET TP	ZA de Mikez 22540 PEDERNEC	Terrassement, assainissement	02 96 45 28 80 06 76 29 84 30	Renouvellement
BOURGES Denis	40 rue Crech Ernec 22610 PLEUBIAN	Entreprise générale de bâtiment	02 96 22 88 12	Renouvellement
BOURGES Pascal	22 rue de Crech Ernec 22610 PLEUBIAN	Entreprise générale de bâtiment	02 96 22 81 48	Renouvellement
BREIZH BATI NATUR	Kerguévéa 22870 BREHAT	Paysagiste	02 96 20 05 88 06 32 31 71 42	Renouvellement
CARADEUC TP	1 rue du Doué Chanu - Collinée 22330 LE MENE	Travaux publics	02 96 34 99 26 06 20 81 11 13	En cours de référencement
CHAUVEAU Pascal	10 la Ville Es Chouins 22750 ST JACUT DE LA MER	Terrassement	02 96 27 74 77	Renouvellement
CHEREL Fabrice TP	Penhouët 22210 LE CAMBOUT	Terrassement, assainissement	02 96 25 50 72	Renouvellement
CONNAN Jean	Le Clandy 22480 ST NICOLAS DU PELEM	Maçonnerie Béton armé	02 96 29 54 17 06 74 79 55 94	Renouvellement
Constructions MOISAN	ZA les Landes de Penthièvre 22640 PLESTAN	Maçonnerie	02 96 34 11 98	Renouvellement
ETA du Goëlo	2 Buhard 22590 TREGOMEUR	Travaux publics, travaux agricoles	06 64 96 29 39	Renouvellement
ETA GAUTIER	Beauséjour 22600 SAINT BARNABE	Travaux agricoles, terrassement	02 96 26 74 50	Renouvellement
GROT Lionel	17 rue du Château de Coatilliau 22300 PLOUBEZRE	Paysagiste Assainissement	02 96 38 31 86 06 70 05 17 75	Renouvellement
GUERIN Stéphane	2 bis rue des Forges 22100 SAINT CARNE	Assainissement	06 80 42 03 73	Renouvellement
HARNE Pierrick	19 bis rue Ker Izella Saint Eflam 22310 PLESTIN LES GREVES	Terrassement	02 96 35 00 45	Renouvellement
JEGOU SARL	ZA de Keranfeuilien 22540 TREGLAMUS	Maçonnerie, terrassement	02 96 43 17 85	Renouvellement
LANSARD TP	31 La Goupillière 22130 PLUDUNO	Terrassement	02 96 84 28 96	Renouvellement
LCD TRAVAUX PUBLICS	Route de Trébeurden - ZA Keradrivin 22300 LANNION	Terrassement assainissement	02 96 92 77 64 06 47 79 02 88	Renouvellement
SARL LE BELLEC	ZA de Kerantour 22740 PLEUDANIEL	Bâtiment, assainissement	02 96 20 87 61	Renouvellement
LE BONNIEC Hervé	8 Parc Lan Vian 22540 PEDERNEC	Travaux agricoles et publics	02 96 45 29 88	Renouvellement
LE GUILCHER François	Keradrivin 22300 LANNION	Terrassement, assainissement	02 96 47 29 21 06 61 61 72 06	Renouvellement
LE MICHEL Sylvain	28 chemin de Kernuet BP22 22501 PAIMPOL Cedex	Transport, terrassement, assainissement	02 96 20 96 07	Renouvellement
LHULLERY Benoît	1 Keroulé 22140 PRAT	Terrassement, assainissement	02 96 35 97 89	Renouvellement
LOGIOU Erwan - Travaux Publics	15 Land Kerbriand 22260 PLOUEC-DU-TRIEUX	Terrassement, assainissement	02 96 44 99 05 06 30 36 01 26	Renouvellement
MCTP	2 ZA La Ville Es Goupines Le Gouray 22330 LE MENE	Terrassement, assainissement	02 96 31 41 06	Renouvellement

POULARD sarl	Le Bellain 22630 SAINT JUVAT	Terrassement, assainissement	02 96 83 44 51	Renouvellement
POULIQUEN TP	5 rue Victor Hugo 22190 PLERIN	Terrassement, assainissement	06 98 07 65 43	Renouvellement
RENAULT TP	Les Himelots 22120 YFFINIAC	Terrassement, assainissement	06 75 26 06 71	Renouvellement
ROUAULT TP	5 bis rte de la Croix du Bois 22510 SAINT TRIMOËL	Terrassement, assainissement	06 65 17 39 00	Renouvellement
sarl 2BTP	4 le Bois de la Roche 22640 LA MALHOURE	Terrassement	06 78 89 49 60 06 23 98 65 95	Renouvellement
Sarl CLEMENT Philippe & Frédéric	22 Parc d'activités du Chalet 22250 BROONS	Terrassement, assainissement	02 96 84 84 11	Renouvellement
sarl COLLIN TP	La Ville au Bredel 22590 PORDIC	Terrassement, assainissement	06 16 85 45 44	Renouvellement
SARL EDEYER	Lan Minter 22140 CAVAN	Travaux publics	02 96 35 87 78	Renouvellement
SARL LE BIHAN	19 Lanrivault 22530 SAINT CONNEC	Terrassement, assainissement	02 96 28 52 02 06 81 20 55 53	Renouvellement
Sarl LE BRIX	26 ZA de la Cohue 22210 PLUMIEUX	Gros œuvre, terrassement, assainissement	02 96 25 55 17 06 89 08 17 70	Renouvellement
Sarl LELIEVRE TP	ZA du Ridor - Plémet 22210 PLEMET	Terrassement, assainissement	02 96 25 61 71	Renouvellement
sarl MENGUY-ROUILLE	La Vieille Ville 22230 SAINT VRAN	Entreprise générale de bâtiment	02 96 56 12 16	Renouvellement
sarl MP Bâti	Ker An Gwez 22140 TONQUEDEC	Maçonnerie, Terrassement, assainissement	02 96 35 98 81	Renouvellement
sarl PIRON Jean-Loup	ZA Le Porche 22630 SAINT JUVAT	Terrassement, assainissement	02 96 83 42 95	Renouvellement
SEGUILLON Daniel	Zone artisanale Lannec Vras 22740 PLEUMEUR GAUTIER	Terrassement, assainissement	06 07 87 07 22 02 96 20 49 86	En cours de référencement
TARDY TP	6 bis rue Jacques Cartier 22430 ERQUY	Terrassement, assainissement	02 96 61 56 24	Renouvellement
TP 22 SAS	Beaucour 22170 PLELO	Terrassement, assainissement	02 96 16 44 18	Renouvellement
TREGOR TP	145 route de Petit Camp 22300 LANNION	Terrassement, assainissement	02 96 8 01 88	Renouvellement
TREMEUR TP	5 l'Etoile 22450 LANGOAT	Terrassement, assainissement	02 96 47 09 23	Renouvellement

A RETENIR : Les installateurs doivent avoir souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance, un contrat d'assurance couvrant leur responsabilité décennale puisque les installations d'assainissement non collectif sont assimilées à des constructions (desserte privative de bâtiment). Attention toutefois à bien vérifier que le contrat en vigueur couvre bien la filière mise en oeuvre. En effet, la plupart du temps les contentieux éventuels pris en charge par les compagnies d'assurance ne concernent que les techniques dites « courantes de bâtiment ». Elles sont représentées par les filières traditionnelles et par les produits agréés bénéficiant d'un avis technique du CSTB en cours de validité. En résumé, il appartient au propriétaire de l'installation de vérifier, avant toute contractualisation avec un professionnel de l'assainissement non collectif, que celui-ci est bien à jour de ses cotisations assurantielles et que le contrat d'assurance couvre bien la filière installée. Pour toute question il est vivement recommandé de se rapprocher du SPANC compétent.

Les installateurs adhérant à la Charte s'engagent à proposer dans leurs devis et factures la réalisation d'une visite pour expliquer aux propriétaires les modalités d'entretien et de maintenance, dans un délai de 6 mois après la fin des travaux. Si la prestation vous intéresse mais qu'elle ne vous pas été proposée, vous pouvez effectuer le rappel auprès du professionnel.